



Charlotte Debray de la Fonda

## Pourquoi cartographier des parties prenantes ?

Cartographier les parties prenantes consiste en modéliser l'écosystème d'acteurs sur un territoire sur un thème donné, en prenant en compte leurs domaines d'intervention, ainsi que leurs statuts juridiques, puis caractériser les liens qui les unissent : des interactions, voire des rétroactions.

La cartographie des parties prenantes est utile à divers moments de la constitution de la communauté d'action :

✿ Lors de la phase de préfiguration, elle permet d'identifier les acteurs à solliciter en fonction de leur domaine d'expertise pour rédiger et consolider, après les avoir contactés, les premiers éléments de diagnostic.

✿ Pendant la phase de déclenchement de l'action collective, elle constitue un outil pour favoriser l'interconnaissance entre les parties prenantes. Mais aussi, elle permet de mettre en lumière les acteurs absents du tour de table qu'il pourrait être opportun de mobiliser à l'avenir.

## LES INDISPENSABLES

### Définir au préalable le thème et le périmètre géographique

Avant toute chose, il est nécessaire de s'accorder sur la problématique commune à laquelle la communauté d'action souhaite répondre, ainsi que de définir son périmètre géographique.

*Par exemple, lors de l'atelier, les participants ont posé les fondations d'une cartographie des acteurs éducatifs pouvant apporter des réponses à la question « comment allons-nous mieux repérer les signes du décrochage scolaire? », avec comme périmètre géographique celui du département.*

### Recenser les acteurs

À partir de ces éléments de contexte, les participants recensent les acteurs concernés. Pour ce faire, ils peuvent s'appuyer sur cette typologie d'acteurs pour n'oublier personne :

- 🔑 l'État,
- 🔑 les collectivités territoriales<sup>2</sup>,
- 🔑 les associations,
- 🔑 les entreprises<sup>3</sup>,
- 🔑 les centres de recherche<sup>4</sup>,
- 🔑 les individus (bénévoles, habitants, etc.)

## Caractériser les acteurs

Les parties prenantes établissent ensuite une fiche d'identité avec les éléments suivants pour les acteurs identifiés :

- ✿ présentation en quelques mots de l'acteur et de ses principales missions;
- ✿ identification de leur champ d'intervention et des actions menées pour résoudre la problématique;
- ✿ identification des potentiels freins et des contraintes;
- ✿ identification des atouts et des leviers d'action.

## Formaliser la cartographie

À partir des informations collectées, les participants positionnent les acteurs par rapport à leur champ d'intervention sur la cartographie. Ils renseignent pour ce faire sur un post-it les données clés :

- ✿ le nom de l'action,
- ✿ les principales actions pour répondre à la problématique

Après cela, ils peuvent identifier les complémentarités existantes ou celles à créer entre eux pour mieux répondre collectivement à la problématique.

## Les pratiques inspirantes

Pour identifier les acteurs à mobiliser dans le cadre de la communauté d'action, il s'agit de :

- ✿ s'appuyer sur la documentation existante, comme des recherches universitaires, des diagnostics territoriaux.
- ✿ rencontrer les acteurs ayant une bonne connaissance des enjeux locaux.
- ✿ penser à contacter les premiers concernés qui peuvent partager leurs savoirs expérimentiels, exprimer leurs attentes, etc.

Ces rencontres permettent de dresser une première mouture de la cartographie.

Une fois la communauté d'action formalisée, les parties prenantes peuvent s'appuyer sur ce travail en le complétant et en l'amendant. Plusieurs informations doivent être collectées pour que la cartographie soit la plus complète possible : le nom de la structure, son territoire, son champ d'intervention, ses actions, ses forces et faiblesses, et la personne-ressource en interne avec ses coordonnées.

Pour que la cartographie demeure pertinente, elle doit être actualisée. Pour ce faire, il s'agit de :

- ✿ prévoir une clause de revoyure de la cartographie : programmer un temps où la cartographie des acteurs et des actions fait l'objet d'une actualisation collective;
- ✿ prévoir une veille régulière des dispositifs et des acteurs sur la thématique et sur le territoire.

## RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 📄 La Fonda, *Guide méthodologique du Faire ensemble*, 2022, [en ligne].
- 📄 La Fonda, *Monographie du Laboratoire d'innovation sociale Précarité Énergétique*, 2021, [en ligne].
- 🗨️ La Fonda, *Monographie de la communauté d'action « Prévention du décrochage scolaire en Essonne »*, 2022, [en ligne].
- 📄 La Fonda, *Boîte à outils du cycle d'ateliers coopératifs « Prévention du décrochage scolaire en Essonne »*, 2021, [en ligne].

<sup>1</sup> Ministères, autorités déconcentrées, etc.

<sup>2</sup> Région, département, commune, établissement public de coopération intercommunale

<sup>3</sup> Entreprises dites classiques, mais aussi de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

<sup>4</sup> Laboratoires de recherche, direction recherche & développement, etc.

© Ce compte-rendu a été rédigé par Hannah Olivetti dans le cadre de l'Université du Faire ensemble organisée par la Fonda. Il est mis à disposition sous la [Licence Creative Commons CC BY-NC-SA 3.0 FR](#).

